



3 et 17 mai 2024

VÉGÉTALISER ET DÉSIMPÉRMÉABILISER LES BOURGS

Promouvoir le végétal en cœur de bourg

Avec le dérèglement climatique chaque collectivité réfléchit aux actions à mettre en œuvre, à court ou moyen terme, pour offrir des conditions de vie agréables à ses habitants, au cœur des bourgs. La formation facilitera la mise en œuvre d'une démarche de planta-

tion et/ou d'organisation d'espaces ombragés et perméables : concilier les usages du bourg et moins d'imperméabilisation, coordonner perméabilité des sols et plantations, pérenniser et entretenir des plantations adaptées.



PUBLIC

Élus et techniciens
des collectivités



LIEU

Temple-sur-Lot



INTERVENANTS

Lucie CHARLES,
paysagiste conseiller
Christophe BROICHOT,
architecte urbaniste conseiller



DUREE

2 matinées / 9h -12h30



INSCRIPTION

CAUE 47 : 05 53 48 46 70
contact@caue47.com



TARIF

120 € adhérent
180 € non adhérent

OBJECTIFS

- Comprendre les services rendus du végétal.
- Prendre en compte la richesse des sols de l'espace public.
- Savoir où et comment réintroduire le végétal dans l'espace public (place, cour d'école, chemins ruraux, cimetière...).
- Envisager les différentes formes de végétal dans les bourgs : arbres, haies, frontage...
- Savoir programmer une campagne de plantations.

MATINÉE 1

- Les rôles du végétal et des espaces verts en ville et dans les bourgs
- Le fonctionnement des sols vivants : natures, diagnostics, améliorations...
- Les atouts des sols perméables.
- Les dispositions à prévoir dans les documents d'urbanisme : le coefficient de pleine terre, l'espace boisé classé, les arbres remarquables, barème de l'arbre, charte de l'arbre...

MATINÉE 2

- Le végétal dans l'espace public : la place, le cimetière, la cour d'école, les chemins ruraux, les frontages.
- Les principes d'une plantation de végétaux réussie.
- Les arbres, les plantes arbustives.
- La gestion différenciée du végétal.

Visite sur site :

Présentation d'un aménagement d'espace public réalisé et témoignages d'élus.

Possibilité d'organiser cette formation, à la demande, dans votre collectivité

Renseignements
au 05 53 48 46 70

contact@caue47.com

9, rue Etienne Dolet
47 000 Agen



47 Lot-et-Garonne
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest